

- AVIS D'ATTRIBUTION -

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85  
Email : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure :**

Marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, en application des dispositions de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique.

En l'espèce, la nécessité d'assurer la distribution d'eau potable aux usagers du territoire de Saint-Louis Agglomération, alors que l'arrêté préfectoral du 25 avril 2025 en interdit la consommation par les personnes sensibles depuis le réseau public, et ainsi, garantir leurs besoins vitaux constitue une urgence impérieuse. Cette situation résulte de circonstances extérieures puisqu'elle s'impose par l'application de l'arrêté préfectoral du 25 avril 2025 ; mais aussi de circonstances imprévisibles.

**3. Objet du marché :**

Accord-cadre pour la fourniture de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) pour l'achat de bouteilles d'eau potable

**4. Attribution du marché :**

**Titulaire :**  
EDENRED FRANCE  
166-180 boulevard Gabriel Péri  
92240 MALAKOFF

**Montant des prestations :**

Pour un montant maximum de 280 000,00 € (non soumis à TVA), tel qu'il ressort de l'acte d'engagement.

**Date d'attribution du marché :** Vendredi 30 mai 2025

**5. Autres renseignements :**

Date de signature du marché : Mercredi 28 mai 2025



Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### 6. Procédures de recours :

##### Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg  
31, avenue de la Paix  
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex  
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66  
E-mail : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

##### Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 Nancy Cedex  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
E-mail : [caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

#### 7. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 18 juillet 2025

